



Assemblée Générale de Clôture

COMMISSION VOLLEY 2023 – 2024

Mercredi 26 juin 2024 – 19h30

Présents : Les Essarts (Naye), Fontenay (Couroux, Simon), Trappes (Tout), Montigny (Etienne), Cellois (Le Guillou), Chatou (Delbos, Evrard), Le Perray (Sempere), ESAM (Varlet), Feucherolles (Moreau), Maisons-Laffitte (Dannepond), Marly (Schmitt), Rambouillet (Landon, Bouteiller), Saint-Cyr (Serre), Houilles (Brugnon), Viroflay (Vergely), Carrières (Souvray), Chevreuse (Biero), Vernouillet (Papin), Versailles (Audenaert, Marquis), Bois d'Arcy (Declercq, Waeytens), Meulan (Gallet).

Comité FSGT78 : Sylvie Gallet, Georges Le Huu Nho

Excusés : Beynes, Deux Rives

Absents : Le Mesnil, Pontchartrain, Maurepas.

INTRODUCTION - BILAN DE LA SAISON

Le Président ouvre la séance à 19h50 et remercie les clubs présents, les membres du Comité Directeur du Comité FSGT 78 et les membres de la Commission volley qui ont donné de leur temps pour que tout le monde puisse jouer dans les meilleures conditions.

Cette saison s'est mieux passée que la précédente malgré :

- Des calendriers chargés
- La mauvaise expérience du site internet
- Des difficultés à trouver des salles pour les compétitions jeunes

Quelques points importants :

- Nous avons confié la réalisation du site internet de la Commission à une personne qui a décidé unilatéralement de mettre en œuvre des process et des outils qui rendaient le travail de la Commission trop compliqué, voire impossible. Nous avons donc rapidement décidé d'arrêter les frais. Il nous a fallu trouver en urgence un process pour que les clubs puissent engager leurs équipes via le site habituel de la Commission. À de rares exceptions, tout s'est bien passé.
- Du fait du nouveau dispositif de licences, la tâche de contrôle de la Commission a été facilitée car les licences non conformes ne peuvent plus exister. Il y eu toutefois beaucoup de feuilles de match mal remplies et de mails aux en-têtes peu explicites. La Commission vous présentera une nouvelle feuille de match légèrement simplifiée.
- La Commission Fédérale d'Activité et la Ligue d'Ile de France ont lancé des compétitions jeunes peu adaptées à nos formats de jeu et à des dates compliquées à gérer comme un rassemblement national jeunes à Toulouse le weekend de Pentecôte. Alors que les Yvelines sont le deuxième comité de France au nombre de jeunes, peu d'équipes auront participé à ces événements. Les problèmes seront évoqués plus loin dans l'AG.

Nous sommes 26 clubs affiliés au Comité 78 et nous comptons 1123 licenciés dont 749 masculins et 374 féminines ainsi que 117 jeunes masculins et 133 jeunes féminines.

CHAMPIONNATS

80 équipes seniors (63 masculines et 17 féminines) engagées. Même nombre d'équipes que la saison dernière avec 13 nouvelles équipes.

10 équipes loisirs

39 équipes de jeunes (10 espoirs, 14 cadets, 7 cadettes). Pas de championnat minime, juste un mini-challenge entre les équipes de Marly et Feucherolles.

Seniors Féminines gérés par Sébastien Delbos

Un championnat qui s'est déroulé sans problèmes majeurs : les matchs se sont déroulés dans les périodes prévues par la commission, 1 seul conflit entre équipes a été remonté à la commission.

Les feuilles de match étaient majoritairement envoyées dans les temps, avec peu d'erreurs de remplissage des feuilles.

Quelques incompréhensions entre les équipes et la Commission, et une reprogrammation des journées des matchs retour de la poule 1, principalement dues au manque d'expérience de Sébastien dans la gestion du championnat.

La division 2 est très hétérogène, certains matchs sont à sens unique. Peut-être faudrait-il faire 3 divisions ?

Seniors Masculins gérés par Michel Naye

Dans l'ensemble, une bonne ambiance entre équipes, sans de réels accros et réclamations.

Il est cependant force de constater une forte augmentation des demandes de reports de matchs.

Différentes raisons :

- Manque de joueurs
- Difficulté de trouver le créneau qui va bien aux 2 équipes.

Notre championnat a la particularité de se jouer en semaine, permettant à chacun de profiter du WE en famille.

Si les absences pour blessures et maladies ne sont pas propres à notre championnat, les indispositions pour causes professionnelles le sont.

Il faut donc prévoir les effectifs de chaque équipe avec ce critère.

Nous ne sommes pas dupes, les raisons invoquées (maladies, absences pour causes professionnelles) sont quasiment présentes à chaque demande de report.

Beaucoup d'équipes cherchent à aligner leurs meilleurs joueurs à chaque rencontre, c'est normal mais cela ne devrait pas conduire à des demandes de report systématiques ce qui recule les dates et pose des problèmes en fin de 1ère et 2ème phase. **2 matchs perdus par forfait, en dernière journée, pour cause de manque de joueurs et manque de créneaux.**

En championnat de WE, il ne doit pas y avoir beaucoup de possibilité de report, chacun se débrouille,

Il serait bon que les créneaux de journées soient respectés.

Jeunes gérés par Matthieu Evrard-Steinberg et Patrick Simon

- Espoirs : 11 équipes. Pas de soucis particuliers hormis les forfaits récurrents de Rambouillet.
- Cadets : 14 équipes et seulement 4 forfaits. La poule médiane a présenté peu d'intérêts mais les contraintes de temps et de lieux ne permettaient pas de faire autrement. Il semblerait que des aménagements du règlement par les coachs aient eu lieu en cours de saison sans que la Commission en ait eu connaissance.
- Minimes : seuls les clubs de Marly et Feucherolles ont pu présenter des équipes minimes. Des plateaux ont été organisés en interne. Aucun classement n'a été établi, l'objet étant de faire découvrir la compétition aux enfants.
- Nous avons réussi, pour la première fois depuis l'existence de la FSGT 78, à organiser sur deux journées un challenge cadettes ouvert aux 13-18 ans. 8 clubs ont présenté des joueuses. L'engouement et le niveau de jeu nous incitent à créer, la saison prochaine une compétition "F18" selon des modalités à préciser.
- 28 plateaux ont eu lieu en 18 journées, la deuxième phase espoir et le championnat cadet ont nécessité deux gymnases à chaque journée. Comme chaque saison, l'implantation des plateaux est un véritable casse-tête. Un grand merci aux clubs de Meulan, Marly et Fontenay pour nous avoir dépanné plusieurs fois.
- La répartition des plateaux a été déséquilibrée. La plupart des rencontres ont été réparties sur 4 clubs, trois clubs rencontrant des difficultés pour accueillir. Des rencontres ont même eu lieu certains dimanches. De fait, certains clubs ont dépensé plus que d'autres pour fournir ces goûters. Il en ressort un problème d'équité financière. La Commission a donc réfléchi à un dispositif budgétaire équilibré.
- La Coupe a été organisée sur deux tours, le premier tour servant à sélectionner les demi-finalistes du deuxième tour. Les finales se sont parfaitement déroulées à Fontenay avec 8 équipes présentes (4 espoirs, 4 cadets) ainsi que 3 équipes minimes qui ont proposé une animation. On peut toutefois regretter qu'une équipe espoir ait joué avec 4 garçons (en tenant compte de la pénalité de 3 points par set) alors que le club possède un grand nombre de joueuses qualifiables.

Coupes gérées par Christine Brugnon

Les coupes masculines et féminines se sont bien passées.

Suite au nombre grandissant d'équipes masculines les saisons passées, cette saison nous avons limité le nombre, ce qui est plus facile à gérer en termes de formule de compétition.

36 équipes masculines et 13 féminines ont participé à la coupe.

Quelques erreurs de remplissage sur les feuilles de match type triangulaire, dès qu'on revient sur des matchs classiques les feuilles sont bien remplies. Un ou deux retards de prise de contact entre équipes ont engendré un report.

Chose qui n'était pas arrivé depuis un bon moment, les finales masculines ont pu être jouées au même endroit (merci au club de St-Cyr pour la réception des 3 finales masculines et au club de Maisons-Laffitte pour les 2 finales féminines). Cela a rajouté un aspect festif à la compétition, et nous avons pu faire les remises de coupe les soirs même.

SENIORS	MASCULINS	FEMININES
PRINCIPAL	Cellois bat Maisons-Laffitte	Maisons-Laffitte bat Chevreuse
MEDIANE	Marly 3 bat Saint-Cyr 1	
CONSOLANTE	Saint-Cyr 2 bat Marly 1	Houilles 2 bat Houilles 1

JEUNES	VAINQUEUR	FINALISTE
ESPOIRS	Vernouillet 1	Meulan 1
CADETS	Meulan 2	Le Perray 4

Challenge loisir géré par Kevin Couroux

Le challenge loisir a débuté avec quelques retards et beaucoup d'erreurs dans les feuilles de match (peut être dues à l'inexpérience des responsables d'équipes ?).

Une fois bien lancé, il n'y a plus eu trop d'erreurs sauf à la fin pour des petites erreurs dans le score et dans le remplissage de numéro d'une licence.

Dans l'ensemble, pas de grosses difficultés rencontrées :

- Un match a dû être reporté sans soucis, les deux équipes ont pu rapidement trouver une date sans trop impacter le déroulement du challenge.
- Deux matchs (à Trappes) n'ont pas pu être amenés jusqu'à leur terme pour cause d'horaire de fermeture du gymnase. Cela n'a pas d'impact sur le challenge puisqu'aucun classement n'est établi.

Un point qui pourrait être vu avec les équipes la saison prochaine (à voir aussi en fonction du nombre d'équipes inscrites) est de savoir si elles souhaitent avoir un ou deux matchs supplémentaires (à privilégier des rencontres de clubs proches géographiquement).

SANCTIONS

Peu de sanctions cette saison : un match perdu par pénalité pour non présentation de licence et de pièce d'identité, un autre pour non-respect du brûlage à court terme et deux retraits de points seulement.

Mais beaucoup d'indulgences pour feuilles de match mal remplies ou retards d'envoi ! Que faire ? La Commission préconise l'organisation d'un séminaire d'un weekend à la Baule pour apprendre aux responsables d'équipes à remplir une feuille de match et à l'envoyer dans les temps.

RESULTATS DES CHAMPIONNATS ET REMISE DES RECOMPENSES

CHAMPIONNAT	PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME
Féminines 1	Maisons-Laffitte	Montigny 1	Chevreuse
Féminines 2	Montigny 2	Bois d'Arcy	Deux Rives
Masculins 1	Cellois	Montigny 1	Le Perray 1
Masculins 2	Chatou 3	Bois d'Arcy	Versailles
Masculins 3	Deux-Rives 1	Maisons-Laffitte 2	Rambouillet 3
Masculins 4	Marly 3	Marly 2	Saint-Cyr 2
Masculins 5	Maisons-Laffitte 3	Pontchartrain 2	Trappes 2
Masculins 6	Chatou 5	Marly 4	Rambouillet 5
Espoirs	Meulan 1	Vernouillet 1	Fontenay
Cadets	Classements définitifs confirmés ultérieurement		

Pas de classement en minimales (pas assez d'équipes) et en challenge loisir. Non plus en cadettes car, afin de permettre au plus grand nombre de participer, nous avons autorisé les licences 4 mois et les CIP qui sont normalement interdites en compétition. Pour information, la deuxième journée a vu la victoire de Meulan 1 devant Fontenay et Meulan 2.

En fédéral 4x4, Cellois a fini 3^{ème} et Montigny 29^{ème} chez les garçons, Houilles a fini 7^{ème} chez les filles

En fédéral 6x6, Saint Cyr a participé chez les garçons.

Aucune équipe de jeunes au fédéral à Toulouse

Au Régional jeunes du 23 juin, Feucherolles finit 2^{ème} et Meulan 3^{ème} en M18.

Le Régional féminin aura lieu le 29 juin. Trappes représentera les Yvelines.

MONTEES - DESCENTES

- F1 : Houilles 2 et Trappes descendent en F2
- F2 : Montigny 2 et Bois d'Arcy montent en F1

- M1 : Montigny 2 et Fontenay 1 descendent en M2
- M2 : Chatou 3 et Bois d'Arcy montent en M1, Chatou 1 et Saint-Cyr 1 descendent en M3
- M3 : Deux Rives 1 et Maisons-Laffitte 2 montent en M2, Carrières 2 et Marly 1 descendent en M4
- M4 : Marly 3 et Marly 2 montent en M3, Vernouillet 3, Le Perray 3 et Houilles 3 descendent en M5
- M5 : Maisons-Laffitte 3 et Pontchartrain 2 montent en M4, Saint-Cyr 3 et Meulan 2 descendent en M6
- M6 : Chatou 5 et Marly 4 montent en M5

CLASSEMENT DEFINITIF DES CHAMPIONNATS 2023 - 2024

POULE 1	
1	Cellois-Chesnay
2	Montigny 1
3	Le Perray 1
4	Maisons-Laffitte 1
5	Rambouillet 1
6	Vernouillet 1
7	Trappes 1
8	Viroflay 1
9	Montigny 2
10	Fontenay 1

POULE 2	
1	Chatou 3
2	Bois d'Arcy
3	Versailles
4	Montigny 3
5	ESA Mureaux
6	Le Perray 2
7	Meulan 1
8	Chatou 2
9	Chatou 1
10	Saint-Cyr 1

POULE 3	
1	Deux-Rives 1
2	Maisons-Laffitte 2
3	Rambouillet 3
4	Feucherolles 1
5	Carrières 1
6	Rambouillet 2
7	Houilles 1
8	Vernouillet 2
9	Carrières 2
10	Marly 1

POULE 4	
1	Marly 3
2	Marly 2
3	Saint-Cyr 2
4	Pontchartrain 1
5	Beynes
6	Chatou 4
7	Fontenay 2
8	Houilles 2
9	Vernouillet 3
10	Le Perray 3
11	Houilles 3

POULE 5	
1	Maisons-Laffitte 3
2	Pontchartrain 2
3	Trappes 2
4	Les Essarts
5	Maurepas
6	Le Mesnil
7	Houilles 4
8	Rambouillet 4
9	Saint-Cyr 3
10	Meulan 2

POULE 6	
1	Chatou 5
2	Marly 4
3	Rambouillet 5
4	Feucherolles 2
5	Viroflay 2
6	Maisons-Laffitte 4
7	Marly 6
8	Fontenay 3
9	Deux-Rives 2
10	Marly 5
11	Pontchartrain 3
12	Deux-Rives 3

FEMININES P1	
1	Maisons-Laffitte
2	Montigny 1
3	Chevreuse
4	Rambouillet
5	Houilles 1
6	Versailles
7	Chatou
8	Houilles 2
9	Trappes

FEMININES P2	
1	Montigny 2
2	Bois d'Arcy
3	Deux-Rives
4	Vernouillet
5	Le Perray
6	Houilles 3
7	Les Essarts
8	Meulan

ESPOIRS	
1	Meulan 1
2	Vernouillet 1
3	Fontenay
4	Chatou 1
5	Feucherolles
6	Meulan 2
7	Marly
8	Chatou 2
9	Vernouillet 2
10	Rambouillet
11	Le Perray

CADETS	
1	
2	
3	
4	Fontenay
5	Meulan 3
6	Feucherolles 1
7	Chatou
8	Le Perray 1
9	Le Perray 2
10	Feucherolles 2
11	Meulan 4
12	Le Perray 3
13	Marly
14	Rambouillet

Classement définitif du podium
confirmé ultérieurement

Mise à jour des Règlements

Une mise à jour était nécessaire d'une part pour adapter nos modes de fonctionnement et surtout pour simplifier des règles peu claires et souvent inapplicables.

Le projet de Règlement Général a été envoyé aux clubs en amont afin que chacun puisse se positionner sur les modifications.

Principales évolutions votées à l'unanimité

- Nouvelles procédures d'intégration de nouvelles équipes.
- Contrôle des licences simplifié.
- Procédures de mutation explicitées
- Simplification des procédures de brûlage.
- Rencontres jouées après la date butoir d'une phase.
- Simplification des procédures au sujet des créneaux horaires.
- Simplification des procédures d'envoi des feuilles de match.
- Modification des pénalités relatives aux feuilles de match.

Tout ce qui concerne le jeu a été regroupé dans le Règlement Sportif Annuel. Ce Règlement sera présenté à l'Assemblée Générale de rentrée car il prendra en compte les engagements d'équipes seniors et les modifications des compétitions jeunes.

La Commission préconise l'abandon officiel des temps-morts techniques. (Non voté et reproposé à l'AG de rentrée).

Une précision dans ce règlement : les terrains doivent être entièrement tracés et les filets équipés de mire. Il semblerait que des clubs jouent avec des terrains non tracés !

Une feuille de match simplifiée est présentée et sera utilisée dès la saison prochaine :



DATE	<input type="text"/>
TERRAIN	<input type="text"/>

<input type="checkbox"/> CHAMPIONNAT	<input type="checkbox"/> COUPE Match n°
<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
<input type="checkbox"/> Loisir	
POULE	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6

EQUIPE A		
Noms des joueurs	Vu	N° licence

EQUIPE B		
Noms des joueurs	Vu	N° licence

SCORES		
SETS	EQUIPE A	EQUIPE B
1		
2		
3		
4		
5		
Total Points		

OBSERVATIONS - RECLAMATIONS (licences, référent loisir...)

EQUIPE VAINQUEUR	NOM et SIGNATURE ARBITRE
Par sets à	

SIGNATURES CAPITAINES	
Capitaine A	Capitaine B

Feuille de match à envoyer dans les 72 heures à fsgt78.volley@gmail.com avec, en objet du mail : le nom de la compétition, la poule et le numéro de la journée (ou n° de match pour la Coupe).

Des clubs proposent que les décomptes de points des championnats seniors soit aligné sur celui de la FFVB :

- Rencontre gagnée 3/1 ou 3/0 : 3 points
- Rencontre gagnée 3/2 : 2 points
- Rencontre perdue 2/3 : 1 point
- Rencontre perdue 1/3 ou 0/3 : 0 point
- Rencontre perdue par pénalité : moins 1 point (sauf disposition particulière de l'épreuve)
- Rencontre perdue par forfait : moins 3 points (sauf disposition particulière de l'épreuve)

Des voix se sont élevées pour alerter sur plusieurs points :

- Risque, pour les remplaçants, de ne pas pouvoir beaucoup jouer si l'équipe a de grandes ambitions.
- Risque de l'augmentation du nombre de reports si l'équipe souhaite bénéficier systématiquement de la présence de ses meilleurs joueurs.
- Risque de disparition de l'esprit FSGT qui est basé sur l'inclusion et le partage.

Un vote est organisé : 13 clubs sont favorables, 4 contre et 4 s'abstiennent.

La Commission souhaite cependant que le dossier soit réétudié à l'AG de rentrée car :

- Il n'est pas évident que cette formule convienne pour tous les niveaux de compétition
- L'échelle des sanctions semble disproportionnée pour des compétitions qui n'ont qu'un enjeu limité.

Évolution des compétitions

Comme évoqué en préambule, la Commission Fédérale d'Activité et la Ligue d'Ile de France ont créé des compétitions jeunes dans des formats relativement incompatibles avec les nôtres :

- Catégorie M18 (de 16 à 18 ans) alors que notre catégorie Espoirs regroupe les 17 à 19 ans
- Catégorie M15 (de 13 à 15 ans) alors que notre catégorie Cadets regroupe les 14 à 16 ans.
- M18 en 6x6 avec filet à 2,30m au lieu de 4x4 avec filet à 2,35m
- M15 en 4x4 sur terrain de 7mx7m et filet à 2,20m au lieu de terrains de 9mx9m et filet à 2,24m

Nos clubs qui souhaiteraient participer à ces compétitions rencontreraient des difficultés en termes d'âge, de nombre de joueurs et de conditions de pratique. Le volley FSGT78 est le seul de France à fonctionner avec nos critères. Bien qu'il n'y ait aucune obligation, on peut donc se demander si nous ne devrions pas nous aligner à minima sur les critères fédéraux et régionaux. Un sondage a donc été lancé auprès des clubs ayant des équipes de jeunes. Tous n'ont pas répondu mais nous avons quand même suffisamment de matière pour avancer. La condition première demandée aux clubs était de ne pas calculer en fonction de leurs effectifs actuels mais de poser des principes qui ne devraient pas être remis en question à chaque saison en fonction des effectifs.

- Les clubs valident la mise en œuvre des catégories M15 et M18.
- Les clubs sont partagés sur le passage des M18 en 6x6. Cependant, la Commission n'en voit pas l'intérêt puisqu'aucune compétition senior 6x6 n'existe chez nous. Là aussi, le 78 se distingue car il est probablement le seul Comité de France à ne pas avoir de 6x6. Les clubs votent pour rester en 4x4.
- Suite au succès du challenge cadettes, les clubs valident la création d'un championnat féminin F18. Les modalités de cette compétition seront présentées à l'AG de rentrée.
- Malgré la création d'un championnat F18, les clubs préfèrent maintenir la mixité obligatoire dans les compétitions M15 et M18.
- Nous n'avons pas réussi à savoir pourquoi la FSGT avait inventé des hauteurs de filet fantaisistes. Les clubs votent pour conserver les hauteurs de filet standard (2,35m en M18 et 2,24m en M15 et F18).
- Afin de ne pas pénaliser nos 19 ans qui seraient exclus des compétitions jeunes, l'hypothèse d'une compétition M21 a été lancée. Les clubs s'y opposent. De fait, les 19 ans sont considérés comme seniors puisque majeurs.
- Dans les deux catégories, la CFA et la Ligue limitent le nombre de services consécutifs à 3 par joueur. Les clubs valident cette proposition mais uniquement pour les M15. Il n'y aura pas de limites de nombre de services pour les M18. A voir pour les F18
- Les clubs sont partagés sur le terrain 7x7 en M15. Il faut juste noter que des enfants de 12 ou 13 ans (soit actuellement minimales) joueront sur grand terrain. Cependant, le traçage permanent de terrains de 7m peut être grandement problématique pour les clubs. Une réflexion plus approfondie doit être menée pour une prise de décision à l'AG de rentrée.
- Afin de rendre plus intéressantes les compétitions jeunes, la Commission propose de créer des poules de niveau chez les M15 et M18. L'engagement des équipes se faisant selon l'estimation de leur niveau par les clubs. À voir à la rentrée en fonction du potentiel d'équipes. Il peut être envisagé de débiter la saison ar une journée de brassage, mais cela réduire d'autant le nombre de journées de compétition.

Il est de coutume, dans les compétitions jeunes, qu'un goûter soit offert aux participants à chaque plateau. Or, les clubs qui reçoivent souvent sont financièrement lésés par rapport aux autres. Afin de garantir une équité budgétaire, la Commission propose de créer un pot commun qui sera partagé par les clubs accueillants et alimenté par tous les clubs. En fin de saison, en fonction des configurations de chaque compétition (nombre d'équipes et nombre de journées) le Comité réclamera aux clubs une quote-part et remboursera au forfait les clubs ayant organisé des plateaux. Le plateau suivant présente une simulation d'une compétition à 6 équipes et 4 journées. Les clubs valident cette proposition.

Club	Équipes	Réception	Remboursement	Quote-part	Facturation
Meulan	2	2	96	64	32,00 €
Fontenay	1	1	48	32	16,00 €
Le Perray	1	1	48	32	16,00 €
Conflans	2	0	0	64	64,00 €
Totaux	6	4	192	192	0
Équipes	6		Achats par journée	48	
Journées	4		Pot commun	192	
Coût par équipe	8		Quote-part / équipe	32	

Meulan est remboursé de 32€, Fontenay et le Perray sont remboursés de 16€ chacun, Conflans doit 64€

- La question a été posée aux clubs pour la création d'un championnat 6x6 seniors : peu de clubs ont répondu favorablement. Du fait du peu d'équipes intéressées, il semble difficile de créer un véritable championnat. De plus, il peut être important de réfléchir à un règlement sportif spécifique. Un point doit être rapidement effectué avec les clubs concernés.

AGENDA 2024 - 2025

Lundi 2 septembre : ouverture du Comité 78

Mardi 17 septembre : Clôture des engagements seniors

Mercredi 18 septembre : Assemblée Générale de reprise

Lundi 23 septembre : Début des championnats seniors

Vendredi 11 octobre : Clôture des engagements jeunes et challenge loisir

Lundi 4 novembre : Début du challenge loisir

Samedi 9 novembre : Début des championnats jeunes. Clôture des engagements en coupe seniors

5 ou 6 avril : Championnat volley jeunes IDF

24 ou 25 mai : Coupe volley féminin IDF

7 juin : Fédéral jeunes en Bretagne

Mercredi 25 juin : Assemblée Générale de clôture

Composition théorique des poules 2024 - 2025

MASCULINS 1		MASCULINS 2		MASCULINS 3	
1	Cellois-Chesnay	1	Montigny 2	1	Chatou 1
2	Montigny 1	2	Fontenay 1	2	Saint-Cyr 1
3	Le Perray 1	3	Versailles	3	Rambouillet 3
4	Maisons-Laffitte 1	4	Montigny 3	4	Feucherolles 1
5	Rambouillet 1	5	ESA Mureaux	5	Carrières 1
6	Vernouillet 1	6	Le Perray 2	6	Rambouillet 2
7	Trappes 1	7	Meulan 1	7	Houilles 1
8	Viroflay 1	8	Chatou 2	8	Vernouillet 2
9	Chatou 3	9	Deux-Rives 1	9	Marly 3
10	Bois d'Arcy	10	Maisons-Laffitte 2	10	Marly 2

MASCULINS 4		MASCULINS 5		MASCULINS 6	
1	Carrières 2	1	Vernouillet 3	1	Saint-Cyr 3
2	Marly 1	2	Le Perray 3	2	Meulan 2
3	Saint-Cyr 2	3	Houilles 3	3	Rambouillet 5
4	Pontchartrain 1	4	Trappes 2	4	Feucherolles 2
5	Beynes	5	Les Essarts	5	Viroflay 2
6	Chatou 4	6	Maurepas	6	Maisons-Laffitte 4
7	Fontenay 2	7	Le Mesnil	7	Marly 6
8	Houilles 2	8	Houilles 4	8	Fontenay 3
9	Maisons-Laffitte 3	9	Rambouillet 4	9	Deux-Rives 2
10	Pontchartrain 2	10	Chatou 5	10	Marly 5
		11	Marly 4	11	Pontchartrain 3
				12	Deux-Rives 3

FEMININES 1		FEMININES 2	
1	Maisons-Laffitte	1	Houilles 2
2	Montigny 1	2	Trappes
3	Chevreuse	3	Deux-Rives
4	Rambouillet	4	Vernouillet
5	Houilles 1	5	Le Perray
6	Versailles	6	Houilles 3
7	Chatou	7	Les Essarts
8	Montigny 2	8	Meulan
9	Bois d'Arcy		

Plateaux jeunes

18 dates sont disponibles pour nos compétitions jeunes (le Régional et le Fédéral occupent deux dates qui pourraient être disponibles si nos équipes n'y participent pas). Leur répartition va dépendre de l'organisation des compétitions, mais il faudra probablement prévoir deux salles par journée.

Les clubs intègrent qu'en cas de difficultés pour obtenir des créneaux le samedi, certaines journées pourraient être décalées au dimanche.

La Commission invite, dès à présent, à réserver le maximum de dates parmi :

9, 16, 23 et 30 novembre	7 et 14 décembre	11, 18 et 25 janvier	1 ^{er} et 8 février
8, 15, 22 et 29 mars	17 et 24 mai	14 juin.	

Affiliations, prise de licences et tarifs (licences et engagements)

Modification de la Période d'Affiliation : lors de la mise en place de E-licence en septembre 2023, la Fédération nous avait annoncé que toutes les affiliations seraient en Année Civile ce qui signifiait que tous les clubs seraient affiliés jusqu'au 31 décembre 2024. Par contre la période de validation des licences restait inchangée (pour le Volley les licences sont valides jusqu'au 31 août).

Les clubs pouvaient donc refaire les demandes de licences à partir du 1^{er} septembre et devaient refaire leur affiliation à partir du 1^{er} janvier 2025.

Ce dispositif est annulé : nous revenons à la même procédure qu'avant. Les clubs devront refaire leur affiliation et les demandes de licences à partir du 2 septembre (*date d'ouverture de la base E-licence*).

Renouvellement des licences : un nouveau module sera disponible sur le site E-licence pour le renouvellement des licences. Ceci ne concerne que les licences déjà créées et prises sur la saison 2023/2024 afin de faciliter la prise de ces licences qui se faisait auparavant une par une. La question de la possibilité de changement de photo reste en suspens.

Changement des compagnies d'assurance gérant l'Individuelle Assurance (IA) et l'Assurance Responsabilité Civile (RC) Pas trop de modifications concernant l'Assurance Responsabilité Civile mais les garanties de l'Individuelle Assurance ne sont pas encore connues.

Attestation d'Affiliation et Attestation d'Effectifs 23/24 : Les clubs doivent absolument télécharger avant la date de clôture de la base (mi-août) leur attestation d'affiliation et d'effectifs pour cette saison car elle ne sera plus disponible en septembre. Ce seront les nouvelles attestations pour la saison 2024/2025

Paiement en ligne sur la base E-licence : pour le moment aucune nouvelle concernant la possibilité de payer en ligne via le site E-licence directement. À ce jour, nous conservons la procédure actuelle.

L'affiliation est annuelle. Elle prend effet à la date de validation par la Fédération à condition d'être accompagnée par la prise de **6 licences minimum** (article 16 alinéa 3 du Règlement Intérieur FSGT).
L'abonnement à la revue Sport et Plein Air (SPA) est inclus dans l'affiliation.

Pour le Club = LES AFFILIATIONS		
Catégorie 1	78,50 €	
Catégorie 2	148,50 €	
Catégorie 3	456,00 €	

Pour les adhérents = LES LICENCES OMNISPORTS	Sans assurance IA	Avec assurance IA
Adulte - 18 ans et + (né-e en 2006 et avant)	35,63 €	39,13 €
Jeune - entre 13 et 17 ans (né-e entre 2007 et 2011)	28,86 €	32,36 €
Enfant - 12 ans et moins (né-e en 2012 et après)	18,47 €	21,97 €

Pour les adhérents ne pratiquant pas d'activité sportive		
Carte FSGT de non pratiquant	11,73 €	

Individuelle Accident (IA) - <i>Garanties de l'Individuelle Accident disponible sur le site fédéral : https://www.fsgt.org/</i>
3,50 €

Cartes Accueil et Découverte (avec assurance)		
4 Mois tous sports Adulte : 18 ans et +	18,81 €	
4 Mois tous sports Jeune : 13 à 17 ans	15,84 €	
4 Mois tous sports Enfant : 0 à 12 ans	11,63 €	
Carte Initiative Populaire (CIP) (1)	3,51 €	

*(1) La Carte Initiative Populaire est valable de 1 à 3 jours consécutifs, y compris en semaine. Ce n'est pas une licence. Elle n'est pas utilisable lors de compétitions. Dans la même saison, elle ne pourra être demandée que 3 fois maximum par la même personne.
La carte 4 mois est valable de date à date.*

Engagements :

Les tarifs d'engagements d'équipes restent inchangés.

Première équipe engagée en championnat :	76€
Équipes suivantes en championnat et en challenge loisir :	38€ par équipe
Si le club n'engage qu'une équipe loisir et pas d'équipe en championnat :	38€ par équipe
Équipes en coupe senior :	20€ par équipe
Équipes en championnat jeunes :	20€ par équipe
Coupe jeunes :	gratuit

Élection des membres de la Commission

Matthieu Evrard-Steinberg quitte la Commission par manque de disponibilité.
Jean-Denis Moreau intègre la Commission pour prendre en charge les compétitions jeunes.

Un effort de communication des activités de la Commission doit être effectué via la remise en route de sa page Facebook. Les membres de la Commission pourront ainsi rendre compte de la vie du Volley FSGT 78.

Questions diverses

Les plateaux des compétitions jeunes continueront à être décalés afin de permettre aux garçons M15 de jouer en M18 et aux filles engagées en F18 de jouer en M15 et M18.

Lors de la remise des récompenses des finales de coupe, une proposition de remplacer les coupes par des "goodies" peut être étudiée.

Le Président clôt l'Assemblée Générale à 22h00 et souhaite de bonnes vacances à tous.